Envoyé en préfecture le 01/10/2021 Recu en préfecture le 01/10/2021 Affiché le ID: 011-200035855-20210927-2021\_158-DE

Département de l'Aude

## REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Arrondissement de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE: FINANCES LOCALES

Séance du Conseil Communautaire du 27 septembre 2021 à 18 heures 30 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary

Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE:** FONDS DE CONCOURS

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, President de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET: Attribution d'un fonds de concours a la commune de Labastide d'Anjou

Présents: Philippe GREFFIER, Régis BONDOUI, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Nathalie NACCACHE, Jean-Pierre QUAGLIERI, Sabine CHABERT, Jacques PENNAVAIRE, Jean-marc DEUMIER, Denis BOUILLEUX, Serge OURLIAC, Isabelle SIAU, Omar AIT MOUH, Pascal ASSEMAT, Brigitte BATIGNE, Guy BONDOUY, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET, Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Alain CARBON, Marie-Paule CAU, Hubert CHARRIER, Veronique CORROIR, LA CASA. DARCHY, Javier DE Gilbert COSTE. Claire Danielle François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE. FABRE. Audrey GAIANI, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Jean-François GLEIZES, Philippe GUIRAUD. GRIMAUD, Evelyne GUILHEM, Bernard délégués en service Didier MAERTEN, Cédric MALRIEU, Benoit MERLIN, Gérard MONDRAGON. PAULY. Bruno PERLES, Henri POISSON, Charles Jean-Francois POUZADOUX, Martine PUEBLA, Jacqueline RATABOUIL, SENAL, Gilles TERRISSON. Raymond VELAND. Jérome Jean-Francois VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Monique VIDAL,

est de 71

Le nombre de

Jérome WILTZIUS, Giovanni ZAMAI

Convocation du conseil en date du 21 septembre 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

CERTIFIE **EXECUTOIRE PAR** RECEPTION PREFECTURE LE

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants : Christophe PRADEL par Régis BONDOUI, Bernard PECH Jacques PENNAVAIRE. Nadine ROSTOLL par Jean-marc DEUMIER, MOUH. René MERIC Cédric LEMOINE par Omar AIT Jean-François GLEIZES, Hubert NAUDINAT par Jérome WILTZIUS,

PAR PUBLICATION LE

Procuration(s): Pierre BARBAUD à Philippe GREFFIER, Robert BATIGNE à Charles PAULY, Nicole CATHALA-LEGEVAQUES à Sabine CHABERT. Dominique DUBLOIS à Denis BOUILLEUX, Prescillia GRANIER à Bernard GRIMAUD, Pierre MONOD à Isabelle SIAU,

PAR DELEGATION

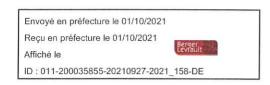
Excusé(s): Sandrine CAMPGUILHEM, Frederic JEANJEAN, Gerard LAMARQUE, Bruno POMART, Nicolas RAUZY, Thierry ROSSICH

LE

Absent(s): Thierry LEGUEVAQUES, Thierry MALLEVILLE, Regine SURRE, Marc TARDIEU,

Signature

Secrétaire de séance : Brigitte BATIGNE



VU la délibération n°20210141 en date du 7 juillet 2021 portant adoption du règlement relatif à l'attribution du fonds de concours communautaires.

VU l'article L. 5214-16 V du Code des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Président indique que, dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois perçoit des redevances pour des antennes de téléphonie qui étaient auparavant encaissées par la commune de LABASTIDE D'ANJOU sur son budget et ne rentrait pas sur son budget annexe eau.

Le montant du loyer antenne 2021 est de 5 047,74 € pour LABASTIDE D'ANJOU mandaté sur le compte 20141411 de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

VU la délibération du conseil municipal de LABASTIDE D'ANJOU sollicitant un fonds de concours à la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois pour des travaux de voirie,

Monsieur le Président propose, en compensation de la redevance perçue, de verser un fond de concours de 5 047,74 € à la commune de LABASTIDE D'ANJOU.

Monsieur le Président propose de régulariser cette situation en permettant d'encaisser cette redevance sur le budget général de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et en attribuant à la commune de LABASTIDE D'ANJOU un fond de concours équivalent.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ.

**FIXE** le montant de ce fonds de concours à 5 047,74 € TTC pour la commune de LABASTIDE D'ANJOU pour des travaux de voirie.

**DIT** que les crédits de paiement seront inscrits au budget principal M 14 au compte 2041411 et au compte 657341.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

## ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 27 septembre 2021

Le Président.

Philippe GREFFIER